

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

Le responsable de la mise sur le marché, établi dans la communauté, CEPOVETT 150, ANC.RTE BEAUJEU GLEIZE BP 90421, 69653, VILLEFRANCHE/S FR, déclare que l'équipement de protection individuelle neuf mentionné ci-après :

Article de protection référence UEJBGX-EPI-MRB8A n°lot 54800

Vendue sous la référence 9B953165 - UEJBGX-EPI-MRB8A

- Est conforme aux dispositions du règlement UE 2016/425 du 09/03/2016, le cas échéant à la directive 89/686/CEE s'il existe un certificat d'approbation CE conforme au règlement UE 2016/425 et restant valable au 21 avril 2023 sauf si celui-ci expire avant cette date, et aux normes nationales transposant les normes harmonisées , ENISO11612:2015 , EN ISO11611:2015 A1 CLASSE 1 , EN14404:2004+A1:2010 NIVEAU 1 TYPE 2 , EN61482-2:2020 APC1 4kA , EN13034:2005+A1:2009 TYPE PB[6] , EN1149-5:2018 , EN ISO 13688:2013 (pour les EPI visés a l'annexe 1)

- Est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation UE de type numéro : 033/2022/0297 en date du 01/03/2022 délivré par le laboratoire notifié 0493

CENTEXBEL (0493) Technologiepark 70 - BE-9052
ZWIJNAARDE BELGIUM

- Catégorie III

- Est soumis à la procédure visée au module D annexe VIII du règlement UE 2016/425, sous le contrôle de l'organisme notifié 0334

ASQUAL (0334) 14, rue des Reculettes 75013
PARIS - France

Fait à Gleizé le 28 avril 2023

Responsable Homologation EPI

Ghislaine GIRAUD

